



Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO # 615-2019

Règlement remplaçant le règlement # 302-95 concernant les chiens et le règlement # 348-2000 concernant les animaux de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2019, le Conseil municipal a adopté le règlement # 615-2019. Ledit règlement # 615-2019 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

Donné à Sainte-Béatrix, ce onzième jour du mois de juillet de l'an deux mille dix-neuf.

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Cossette, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le onzième jour du mois de juillet de l'an deux mille dix-neuf (11.07.2019)

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^e jour du mois de juillet de l'an deux mille dix-neuf (11.07.2019).

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim